Les élus du Conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 18 membres élus scolarisés en classes de CM1 et CM2. Le mandat des jeunes conseillers est de 2 ans. Il est encadré par une coordinatrice



Comment devenir conseiller enfant ?

Chaque année, les élèves de CM1 des écoles Louis Pasteur et Madeleine Vernet votent pour élire jusqu'à 9 conseillers de leur niveau. Les élections se déroulent généralement dans le courant du mois de novembre.

Son fonctionnement

Durant leur mandat, les conseillers bénéficient d'un budget propre et sont accompagnés d'un animateur référent pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.
Le Conseil Municipal des Enfant se veut avant toute chose être une instance participative pour les enfants. C'est un lieu d'échanges où l'apprentissage de la démocratie est l'objectif principal.

Charte des Élus du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Les droits

Les conseillers municipaux sont égaux et ont les mêmes droits.
Le conseiller a le droit de :

- proposer des projets ou actions
- organiser des manifestations culturelles, solidaires ou de loisirs, des expositions ou des fêtes
- exprimer ses opinions
- s'impliquer dans des actions locales, nationales, européennes ou mondiales
- donner aux enfants la possibilité de participer à la vie citoyenne
- donner son pouvoir à un autre conseiller afin de le représenter au conseil

Les Obligations

Le conseiller représente les enfants épônois pour la durée de son mandat.
Il s'engage à :

- s'investir dans les projets du CME
- informer les enfants de la ville des actions du CME
- établir un lien entre les générations de la commune
- assister aux réunions (généralement le mercredi après-midi)
- favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes
- être porteur de projets et œuvrer à leur réalisation pour améliorer le quotidien des enfants de la commune
- s'informer des besoins et envies des enfants de la commune
- être respectueux et communiquer avec les autres membres du CME

- être le représentant des enfants auprès des élus municipaux adultes

Le CME 2026-2027

- CM 1 Louis Pasteur : élus Sasha, Lola et Neila.
- CM1 Madeleine Vernet : élus Rania, Gabriel, Alex, Mayia, Mia et Olivia
- Les élus de CM2 : Lucie, Eloïse, Lucas, Oussing, Hind, Neyhémie, Ennaelle, Raphael, Adrianna







Liens utiles
Partenaire institutionnel : l'Anacej